

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Décision du 28 juin 2012 portant agrément d'un organisme certificateur

NOR : AGRT1226112S

Par décision du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en date du 28 juin 2012, BIOTEK Agriculture, route de Viélines, 10120 Saint-Pouange, est agréé au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime pour une durée de quatre ans à compter de la date de publication de la présente décision au *Journal officiel* de la République française.